

cerdotale, la piscine salutaire d'où coulent sur tout le diocèse les eaux et la grâce des sacrements pour le soutien des faibles, pour la sanctification des forts.

Cartier fit vénérer la croix. "Lequel capitaine lui donna (à un chef sauvage) une couple de haches et une couple de couteaux, avec une croix, qu'il lui fit baiser, et la lui pendit au col: de quoi rendit grâce au dit capitaine." Aujourd'hui, au sommet du Mont St Joseph, la croix s'élève à 230 pieds dans les airs. Elle a pour base un vaisseau d'église énorme, image de la foi catholique, qui semble vouloir effacer dans les ombres de ses proportions gigantesques les modestes temples hétérogènes qui l'environnent; elle a pour piédestal un dôme brillant qui domine tous les dômes, toutes les coupes, toutes les flèches, tous les clochers, tous les édifices de l'orgueilleuse cité. Elle trône au milieu de la richesse, de l'opulence et de la splendeur. De partout on la voit, elle vous parle, elle vous instruit. L'étranger la salue en arrivant; quand il s'éloigne, elle le suit de loin sur les eaux du grand fleuve. *O crux, ave, spes unica.*

Je m'arrête, ma tâche est finie. Ai-je rempli les promesses de mon titre? Tout simplement, je voulais prouver, ce qui pour moi est incontestable, que la bourgade d'Hochelaga occupait le versant méridional du Mont St Joseph, et ajouter, par manière de corollaire, pour faire honneur au bazar, qu'il n'est pas étonnant que ce coin de terre soit réservé à de grandes destinées, puisque, dès sa naissance à l'histoire, il a été comme consacré et sanctifié par la prière. Voilà tout ce que j'entendais par ces paroles: "C'est Cartier qui a fixé le site de la cathédrale;" rien de plus, rien de moins.

Si quelqu'un n'agrée pas mon hypothèse, qu'il en apporte une meilleure. Jusque là *Honni soit qui mal y pense.*

J. B. PROULX, Ptre.

St Raphaël de l'Île Bizard, septembre 1886.

MORS ET VITA.

L'aigle a bâti son aire au front du mont chenu.
Il a porté là-haut les branches d'un vieux chêne;
Un gland s'est détaché, puis sur le rocher nu
Il a glissé jusqu'à la crevasse prochaine.

Bientôt autour de lui, par le vent amassé,
S'arrête un peu de sol; et puis quand vient l'automne
Sur le tombeau d'un gland un grand chêne a poussé,
Et l'aride rocher de feuilles se couronne.

Tel, au mont Saint-Joseph, au milieu des halliers
Un monument surgit, floraison sépulcrale;
La mort donne la vie aux dômes, aux piliers;
Sur la tombe d'un saint croît notre Cathédrale.

J. MONIER.

St. Jean-Baptiste de Montréal,
23 Septembre 1886.

PLACE ROYALE,—POINTE-A-CALLIERES, LA DOUANE.

Le dessin à la plume de M. Décary reproduit sur le premier numéro du *Bazar* donne une idée de ce qu'a dû être le premier édifice érigé à Montréal par les pionniers de la civilisation française en 1642.

C'était une bonne inspiration de mettre ainsi sous les yeux de notre fière et grande cité la petitesse et la rusticité de son berceau. Mais tout n'était pas petit dans cette cabane. Toute primitive et toute modeste qu'elle fût, elle contenait cependant en germes tous les éléments essentiels au succès d'une grande entreprise; l'autel, symbole de la foi et de la prière; l'hôpital, l'emblème de la *charité* et du dévouement; une troupe de braves croyants, prêts à combattre l'infidélité et la barbarie, figurant l'*espérance* et le courage. Cette vénérable Place Royale mérite donc bien d'occuper un instant l'attention des lecteurs du *Bazar*, ne serait-ce que pour se rappeler qu'elle avait déjà son histoire avant l'arrivée des colonisateurs de 1642.

Sans doute que, pour plusieurs, cette histoire n'aura pas d'importance, mais le fait seul qu'elle avait fixé l'attention du fondateur de Québec et de la colonie canadienne, Samuel de Champlain, lui donne un titre de plus à la considération de nos concitoyens. Il n'est pas probable qu'une minute comme le site incertain d'une petite muraille intéressera tout le monde. Nous nous y arrêterons cependant, puisque de grands auteurs l'ont déjà fait.

Voici d'abord la description que Champlain nous en a transmise dans le récit de ses voyages, édition de 1632, pages 168 et 169:

"Ayant donc reconnu fort particulièrement et trouvé ce lieu un des plus beaux qui fust en cette rivière, je fis aussitôt couper et défricher le bois de la dite *Place Royale* pour la rendre unie et preste à y bâtir, et peut-on faire passer l'eau autour aisément, et en faire une petite île, et s'y établir comme l'on voudra."

"Il y a un petit islet à 20 toises de la dite *Place Royale* qui a environ cent pas de long où l'on peut faire une bonne et forte habitation. Il y a aussi quantité de prairies, de très bonne terre grasse à potier, tant pour brique que pour bâtir, qui est une grande commodité. J'en fis faire un bon essay et y fis une muraille de quatre pieds d'épaisseur et 3 à 4 de haut et 10 toises de long, pour voir comment elle se conserverait durant l'hiver quand les eaux descendraient, qui, dans mon opinion, ne pourrait parvenir jusqu'à la dite muraille, d'autant, *que le terroir est de 12 pieds élevé dessus la dite rivière qui est assez haut.*"

C'était en 1611. En 1642, il devait y avoir encore des traces de ce défrichement où Champlain avait fait quelques semences de graines dont la croissance rapide et vigoureuse lui avait prouvé l'excellence du terrain; il devait y avoir aussi des vestiges de la vieille muraille. Le dessin de M. Décary aurait eu un intérêt de plus s'il les avait laissés voir.

Cependant nous ne devons pas le blâmer, puisque les textes de Champlain lui-même donnent lieu à des opinions différentes sur le site de cette muraille.